

Conseiller pédagogique départemental pour le numérique éducatif

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants du 1^{er} degré, titulaires du CAFIPEMF option technologie et ressources éducatives et de la certification C2I2E.

Lieu d'exercice : Le conseiller pédagogique départemental pour le numérique éducatif est installé administrativement à la direction des services de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes. Il est amené à se déplacer sur le département.

Date de prise de fonction : octobre 2021.

Conditions de nomination : nomination à titre définitif (sous réserve de détention des titres requis).

Conditions de rémunération : voir grille relative au régime indemnitaire de conseiller pédagogique.

Organisation du temps de travail : le conseiller pédagogique départemental est totalement déchargé de service d'enseignement. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet, en accord avec l'Adjoint premier degré, d'une programmation équilibrée des différentes activités dont il est chargé. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

Cadre réglementaire : placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes, il exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle de l'adjoint au directeur académique chargé du premier degré et travaille en liaison avec l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la mission départementale « numérique éducatif ». Il est membre de l'équipe des conseillers pédagogiques et son action est à concevoir dans le cadre de la politique départementale.

Description des missions :

- Impulser le développement des usages du Numérique Educatif dans le département en liaison avec les IEN, coordonner sous la responsabilité de l'adjoint au DASEN chargé du 1^{er} degré et avec l'IEN chargé de la mission, la mise en œuvre des axes de travail de la politique départementale en matière de numérique éducatif ;
- Assurer le suivi et la mise en œuvre des politiques ministérielles et notamment le développement et le suivi des actions innovantes et des opérations d'initiative nationale ainsi que le suivi des expérimentations particulières en liaison avec les référents de circonscription pour le numérique éducatif.
- Coordonner sous la responsabilité de l'adjoint chargé au DASEN et aux côtés de l'IEN chargé de la mission « numérique éducatif », le groupe des ERUN du département ;
- Dans le cadre de la formation continue, assurer la coordination auprès des équipes de circonscription et des enseignants des dispositifs de formation M@gistère.
- Dans le cadre de la formation initiale, coordonner les interventions des praticiens de terrain avec l'INSPE.
- Secondier l'adjoint au DASEN et l'IEN chargé de la mission départementale dans son rôle d'information, de communication, y compris auprès des partenaires (INSPE, collectivités locales...).
- Développer la formation hybride, accompagner les formateurs.

- Développer les modalités de communication interne et externe à la DSDEN (webmestre, classes virtuelles) et en particulier assurer la fonction de webmestre au sein du comité de rédaction départemental ainsi que celle de contributeur sur le portail ESTEREL ;
- Aider à la conception de projets départementaux ou académiques, à leur régulation, et contribuer à l'analyse des résultats des évaluations.
- Contribuer, avec les services départementaux à la mise en œuvre de systèmes de gestion administrative ou pédagogique (Onde, Affelnet, évaluations nationales, etc.) ;
- Dans le cadre des relations avec les partenaires institutionnels (Rectorat), assurer le lien avec les services de la D.S.I. du Rectorat pour les applications informatiques mises à disposition des circonscriptions ou des directeurs d'écoles (Onde, Affelnet, LSU, Portail Esterel...).

Compétences et qualités requises :

- Double compétence, pédagogique et technique, prenant appui sur une expérience d'enseignant en matière d'intégration du Numérique.
- Capacité d'analyse des pratiques pédagogiques existantes dans les classes pour favoriser une réflexion pédagogique transversale liée à l'utilisation des technologies numériques.
- Capacité de veille pédagogique et institutionnelle, d'appropriation et de diffusion des travaux récents des chercheurs en didactique.
- Aptitudes relationnelles auprès d'interlocuteurs nombreux et variés.
- Qualité d'écoute et disposition au travail en équipe.
- Disponibilité.
- Ethique professionnelle.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : l'IEN chargé de la mission départementale « numérique Éducatif » 04 93 58 96 67 – adresse électronique : ien-06.vence@ac-nice.fr

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.